

– 16 MAI 2019 –

CONGRÈS « TRAJECTOIRES MIGRATOIRES ET SANTÉ AUTOUR DE LA
NAISSANCE »



Ecole de Santé Publique

Faculté de Médecine
Université de Lorraine



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

GROSSESSE ET (SUR)PRÉCARISATION DU TRAVAIL :

EXPÉRIENCES DE FEMMES ENCEINTES PRIMOARRIVANTES EN FRANCE



LOUISE VIROLE

*DOCTEURE EN SOCIOLOGIE, EHESS
ATER ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE, UNIVERSITÉ DE
LORRAINE*



INTRODUCTION

- Objectif : Analyser les **effets** de **l'expérience de grossesse** sur la **précarisation du travail** de femmes étrangères en France
- « Primo-arrivantes »: étrangères arrivées depuis moins de 5 ans en France

PLAN

1. Contexte
2. Méthodologie
3. Résultats
4. Pistes d'amélioration

FEMMES MIGRANTES ET TRAVAIL EN FRANCE

- En France, les femmes immigrées sont sur-représentées dans des **emplois précaires et dévalorisés**
- Les parcours professionnels diffèrent selon **le statut administratif** :
 1. Femmes en situation **irrégulière**:
 - Interdiction de travailler: Article L. 8251-1 Code du Travail
 - Travail non déclaré
 2. Femmes **en demande d'asile**:
 - Interdiction de travailler pendant 6 mois après la demande d'asile (depuis mars 2019: avant 9 mois), après: demande d'autorisation de travail à faire à l'OFPRA
 3. Femmes immigrées en situation **régulière**:
 - Droit de travailler
 - Travail déclaré

QUESTION DE RECHERCHE

Comment l'expérience d'une grossesse en France affecte-t-elle le parcours professionnel des femmes primo-arrivantes?

MÉTHODE

Recherche doctorale en sociologie à l'EHESS (Virole 2018)
Enquête ethnographique (2013-2015): Paris et Seine-Saint-Denis

Observations	Entretiens semi-directifs
<ul style="list-style-type: none">• Structures:<ul style="list-style-type: none">- Maternités (2)- PMI (5)- Réseau de santé à destination des femmes enceintes en situation de grande précarité- Associations (3) • Types d'observations:<ul style="list-style-type: none">- Consultations obstétriques (200)- Cours de préparation à l'accouchement (8)- Entretiens sociaux (10)- Entretien inclusion réseaux (15)- Visites à domicile (4)- Staffs médico-sociaux (8)- Groupes de parole dédiés aux femmes enceintes étrangères (8)	<ul style="list-style-type: none">• 25 entretiens avec des professionnel.le.s de la périnatalité<ul style="list-style-type: none">- Santé: gynécologues, sages-femmes, médecin PMI, psychologues, puéricultrices- Social: Assistantes sociales, responsables associatifs, directrice CHRS, référent SIAO • 35 entretiens avec des femmes enceintes ou venant d'accoucher en Ile-de-France<ul style="list-style-type: none">- Pays d'origine: Afrique Subsaharienne (n=21): Afrique de l'Ouest (n=17), Afrique centrale (n=3), Comores (n=1), Maghreb (n=5). Europe de l'Est (n=5). Sri Lanka (n=2), Turquie (n=1), Brésil (n=1).- Durée de présence: 30 arrivées depuis – de 5 ans en France- Statut légal: 15 en situation régulière, 20 en situation irrégulière- Conditions de vie: précarité économique et résidentielle

PARCOURS PROFESSIONNEL, PARCOURS DE GROSSESSE



1 - DÉCLASSEMENT ET EXCLUSION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI À L'ARRIVÉE EN FRANCE

- Toutes les femmes rencontrées ont un **projet professionnel**: veulent étudier ou travailler en France
- **Obstacles dans l'accès au marché de l'emploi** à l'arrivée en France:
 - Non reconnaissance des compétences
 - Pas d'équivalence des diplômes
 - Situation irrégulière: pas d'autorisation à travailler légalement
- Se tournent vers des **métiers précaires** (Cossée et al.2012):
 - Services à la personne, hôtellerie, restauration
 - Marché du travail domestique
 - Travail du sexe
- Femmes en situation irrégulière vulnérables aux **maltraitements et exploitation**:
 - Pas de protection du Code du Travail

2 – GROSSESSE ET SURPRÉCARISATION DU TRAVAIL

- **Annonce de la grossesse:**
 - Fragilisation des liens conjugaux et familiaux
 - Précarisation du travail
 - **Travail non déclaré et grossesse:**
 - Pas de protection contre le licenciement: dispositions relatives au travail illégal priment sur la protection du Code du Travail contre les discriminations liées à la grossesse
 - **Travail déclaré et grossesse:**
 - Contrats précaires: non renouvellement de contrats
- **La grossesse surprécarise leurs parcours professionnels**

3 – GROSSESSE ET RECONNAISSANCE POLITIQUE: LES EFFETS SUR LE PARCOURS PROFESSIONNEL

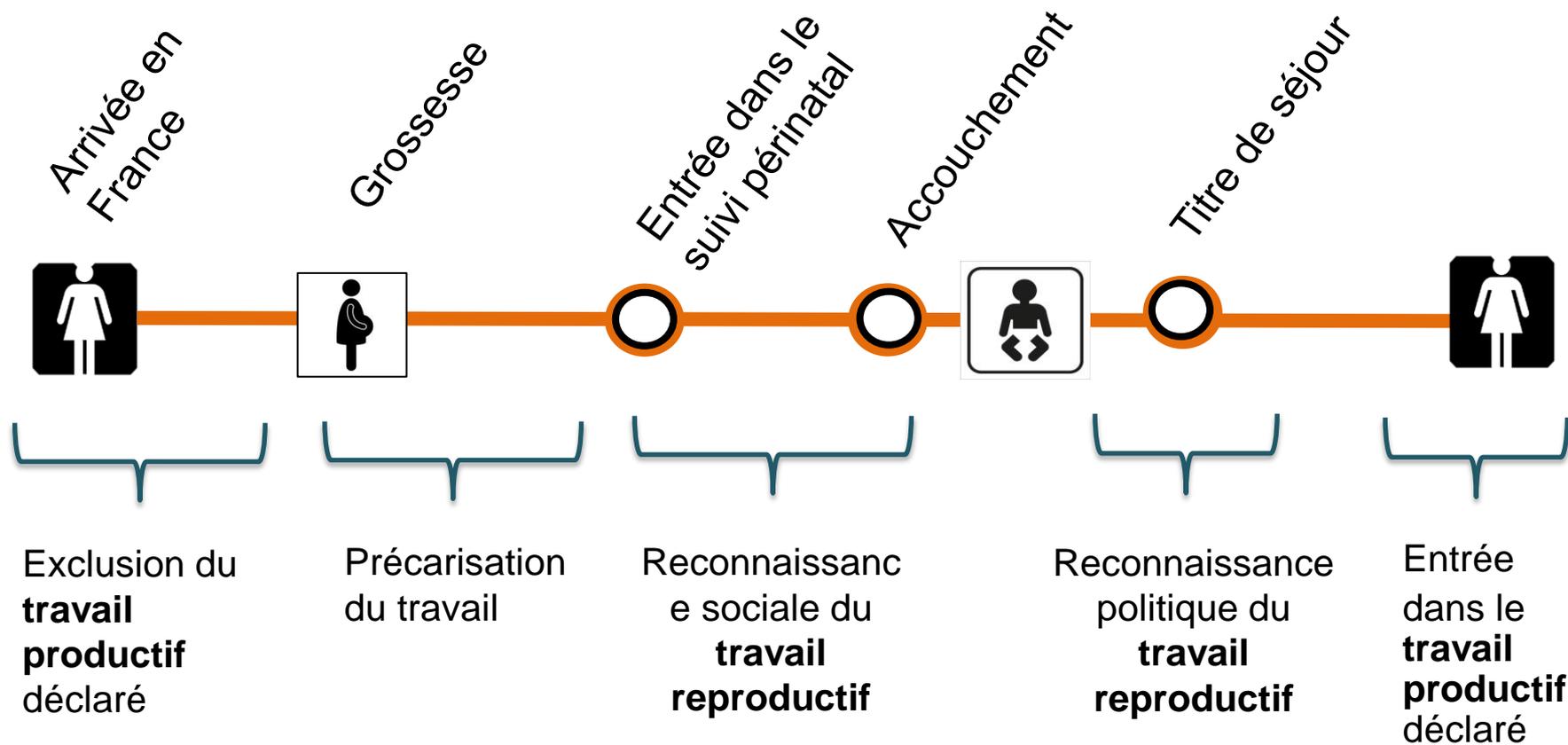
- **Entrée dans le suivi de grossesse:**
 - Accès à un suivi social
 - Accès à une **reconnaissance sociale** dans les institutions de soins
 - **Accoucher en France:**
 - Possibilité d'obtenir un titre de séjour pour vie privée et familiale (si le père est français/régularisé et qu'il reconnaît l'enfant)
 - Accès à une **reconnaissance politique** de l'Etat Français
- **Grace à leur grossesse en France, certaines femmes primo-arrivantes vont voir leur situation sociale et professionnelle s'améliorer.**

EFFETS DE L'EXPÉRIENCE DE GROSSESSE SUR LA PRÉCARISATION DU TRAVAIL DE FEMMES

- En définitive, la grossesse affecte de manière **paradoxe** les parcours professionnels des femmes :
 1. Dans un premier temps elle **augmente la précarité** de leur travail
 2. Toutefois, la grossesse ouvre une possibilité d'accéder à une reconnaissance sociale et politique en France, qui **améliore leur situation sociale et professionnelle**

- **Enjeux politiques:**
 - Les formes de reconnaissance sociale et politique que connaissent les femmes primo-arrivantes sont ici **conditionnées** à l'expérience de la grossesse.
 - Les politiques migratoires participent donc à **assigner ces femmes à la maternité.**

PARCOURS PROFESSIONNELS DE FEMMES ENCEINTES EN SITUATION IRRÉGULIÈRE



CONCLUSION

Pistes concrètes en vue d'améliorer l'inclusion et la protection des femmes primo-arrivantes dans le marché de l'emploi français:

- Augmenter le nombre de titres de séjour (asile, étudiant, travail) pour les femmes migrantes
- Meilleure reconnaissance des diplômes étrangers
- En cas de grossesse: inclure toutes les femmes, indépendamment de leur statut administratif, dans le Code du travail sur les discriminations liées à la grossesse
- Faire primer les droits des femmes enceintes sur le droit migratoire dans le Code du Travail

Merci.